



Le 17 novembre 2023

94 sites Natura 2000 en Normandie gérés par la Région et l'Etat

Les animateurs des sites Natura 2000 de Normandie se sont réunis mardi 14 novembre à Sainte-Marie-aux Anglais dans le Calvados. Une soixantaine de personnes issues de collectivités, d'associations, des services de l'Etat et de la Région y participait pour échanger autour de la nouvelle organisation des services de l'Etat et de la Région qui assurent le pilotage de sites Natura 2000, les évolutions réglementaires et réfléchir autour de thématiques à développer.

Cette réunion était organisée par la DREAL et la Région Normandie en présence de Sandrine Pivard, Directrice régionale adjointe de la DREAL, et de Nathalie Porte, Vice-Présidente de la Région Normandie.

94 sites Natura 2000 en Normandie

Natura 2000 est un réseau d'espaces naturels terrestres, littoraux et marins à l'échelle européenne depuis 1992. A ce jour, Natura 2000 constitue le plus vaste réseau d'aires protégées au monde. En Normandie, 94 sites sont classés Natura 2000 et près d'un tiers des communes est concerné par un ou plusieurs sites Natura 2000.

Le but de ce réseau est d'assurer, sur le long terme, le maintien ou la restauration dans un bon état de conservation d'espèces et d'habitats particulièrement menacés et à fort enjeux en Europe.

Nouvelle compétence de la Région relative aux sites Natura 2000

Depuis le 1^{er} janvier 2023, 60 sites Natura 2000 exclusivement terrestres en Normandie sont désormais sous autorité administrative de la Région.

L'Etat conserve pour sa part plusieurs compétences dans ce domaine :

- autorité administrative pour les sites marins et les sites mixtes,
- création et modifications de périmètres pour tous les sites Natura 2000,
- police administrative concernant les études d'incidence sur les sites Natura 2000.

Pour mémoire, la Région est chef de file des collectivités en matière de préservation de la biodiversité et dispose à ce titre déjà de nombreuses compétences comme :

- la création des Parcs naturels régionaux,
- la création et la gestion des Réserves naturelles régionales,
- l'élaboration du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET),
- la co-présidence avec l'Etat du Comité régional de la biodiversité,
- le pilotage avec l'Office Français de la Biodiversité et la DREAL de l'agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD),

- la coordination de la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour la biodiversité.

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr